

FRA-3101

DÉCOUVRIR DES PERSONNAGES INTÉRESSANTS

Michèle Audette



Photo Société Y des femmes

Femme politique, militante et dirigeante autochtone
Commissaire à l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées

TEXTE 1

FEMME DE MÉRITE 2018

Prix Inspiration, Société Y des femmes, Montréal

Michèle Audette est née au Labrador dans une communauté où la violence, les agressions sexuelles, le racisme et la discrimination font partie des réalités quotidiennes. Née de l'union d'une mère innue et d'un père québécois, Michèle porte en elle deux cultures cohabitant difficilement à l'adolescence. Subissant le rejet de certains membres de sa communauté ne la percevant pas comme une « vraie » Innue, Michèle peine à se forger une identité, ce qui aura eu des répercussions dans sa vie.

Michèle développe un mal être tôt dans sa vie. Déjà à l'adolescence, les idées noires germent en elle et par deux fois, elle tente de mettre fin à ses jours. Avec l'aide de soins et de thérapies, Michèle parvient à chasser ses démons durant plusieurs années et donne naissance à ses deux premiers garçons dans un contexte de sérénité et de paix.

Entre 1994 à 2004, Michèle s'implique auprès de l'organisation Femmes Autochtones du Québec (FAQ) et auprès du Centre d'amitié autochtone de Montréal. En 1998, alors âgée de 27 ans, elle devient présidente de la FAQ, événement marquant qui la propulse à la fois vers les plus belles aventures de sa vie, mais aussi d'autres plus sombres : harcèlement en milieu de travail, séparation, épuisement.

Durant ces années tumultueuses, Michèle donne naissance à ses jumelles au terme d'une grossesse difficile, ce qui fait resurgir les vieux monstres de son passé. Une peur et une vulnérabilité l'envahissent : la peur que ses deux filles grandissent dans un environnement toxique et subissent les horreurs vécues dans sa propre enfance. Michèle plonge dans une profonde dépression après la naissance de son dernier enfant. En août 2013, elle perd le contrôle de sa vie et tente pour une ultime fois de s'enlever la vie.

Le chemin vers la guérison

Michèle entame alors une longue traversée. Elle parvient à lâcher prise, à mettre son orgueil de côté et accepte finalement l'aide nécessaire pour laisser place à un vrai processus de guérison. Grâce au soutien de ses parents, de ses enfants et de ses mentors, Michèle réussit à sortir de la noirceur qui l'habite. Depuis 2013, Michèle ne marche plus dans la honte, elle s'est pardonnée et remercie la vie tous les jours. Se nourrissant d'espoir, elle garde les épaules droites, voit la vie plus positivement et croit en l'avenir.

Le désir de se battre et la soif de justice sociale de Michèle ont toujours été présents. Elle prend conscience très jeune que son parcours tortueux et les embûches sur sa route ne doivent pas faire obstacle à l'atteinte de ses rêves. Comme elle le dit si bien : « *Les objectifs sont les mêmes, ce sont les stratégies pour les atteindre qui diffèrent* ».

Militer pour les femmes autochtones

Passionnée, infatigable, déterminée et d'une extrême sensibilité, Michèle ose faire partie de ceux et celles qui veulent changer les choses pour le bien commun. Pour Michèle, l'avancement des femmes dans la société se matérialise avec chaque petite victoire. La somme de ces petites victoires permet de grandes avancées pour les femmes à travers le pays.

Parmi ses réalisations, Michèle poursuit le combat de sa mère contre la clause de la « Loi fédérale sur les Indiens » stipulant qu'une femme autochtone qui se marie à un non-autochtone peut être expulsée de sa communauté. Elle travaille aussi sur le sujet de la division des biens immobiliers matrimoniaux dans les communautés autochtones. Elle participe également à la mise au point du réseau des maisons d'hébergement autochtones au Québec et au développement de la première politique et plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale pour les femmes autochtones.

Michèle est une rassembleuse. Elle entreprend constamment des démarches inclusives visant une société plus juste, dont la marche **Amun**. Cette marche de 500 km entre la ville de Québec et Ottawa visait à amener le gouvernement à corriger des éléments discriminatoires de la « Loi fédérale sur les Indiens » à l'égard des femmes autochtones. Cette initiative a permis la mobilisation de centaines de femmes, sensibilisé le public et amené le Gouvernement du

Canada à réaliser les amendements nécessaires afin de rétablir la justice à l'égard de milliers de femmes et d'enfants.

Au cours des dernières décennies au Canada, près de 1000 femmes autochtones ont été assassinées ou sont disparues. Michèle est l'une des personnes à l'origine de la création de *l'Enquête nationale sur les femmes et les filles disparues et assassinées* visant à élucider ces meurtres et disparitions, de même qu'à enrayer les causes systémiques de la violence envers les femmes et les filles autochtones.

Michèle porte sa voix à la défense des plus vulnérables de la société. Passionnée, résiliente et dévouée, elle parvient jour après jour à créer des ponts entre les peuples. Son aisance et son aptitude à vulgariser les enjeux propres aux peuples autochtones permettent de sensibiliser et de mobiliser les gens de manière à trouver des solutions porteuses de changement.

Source : <http://fondation.ydesfemmesmtl.org/laureates/michele-audette/> consulté le 13 septembre 2018
quelques modifications ont été effectuées afin de raccourcir le texte

TEXTE 2

Déclaration officielle de la Commissaire Michèle Audette

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

VANCOUVER, le 20 juin 2018

Source : <https://www.newswire.ca>

Le 5 juin dernier, à la lumière de la regrettable décision du Gouvernement du Canada de rejeter la demande de prolongation de 24 mois déposée par les Commissaires, j'ai annoncé que je prenais du temps pour réfléchir, pour analyser et valider la suite de ma participation à l'Enquête nationale. Entièrement engagée dans mon rôle de Commissaire, j'ai toujours senti un devoir profond de m'assurer que l'Enquête nationale remplisse son important mandat et réponde aux attentes de tous ceux qui se sont battus pendant des décennies pour sa création. C'est pourquoi j'ai fortement réagi à cette décision du gouvernement qui limite la capacité de l'Enquête nationale de découvrir la vérité sur les causes systémiques de violence, qui restreint la collecte de preuves et le soutien aux familles et aux survivantes. Au cours des deux dernières semaines, j'ai écouté des membres de famille qui ont perdu un être cher, des survivantes de la violence, des membres du Cercle Conseil National des familles, des grands-mères, des leaders, des mentors, ma famille et mes collègues. Je suis vraiment reconnaissante de leur point de vue, de leur soutien et de leurs conseils.

Bien que ma profonde déception à l'égard du gouvernement persiste et que je doive me résigner à ce que le rapport final ne puisse être aussi complet qu'il aurait pu l'être, mon engagement est dicté par mon cœur et rien ne m'arrêtera. Ce qui ne peut pas être accompli par l'Enquête nationale sera énoncé dans nos recommandations au gouvernement, pour lesquelles il devra en assumer la responsabilité.

Aujourd'hui, je réaffirme ma promesse envers les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, leurs familles et les survivantes de poursuivre la route à leurs côtés à titre de Commissaire.

Commissaire Michèle Audette

